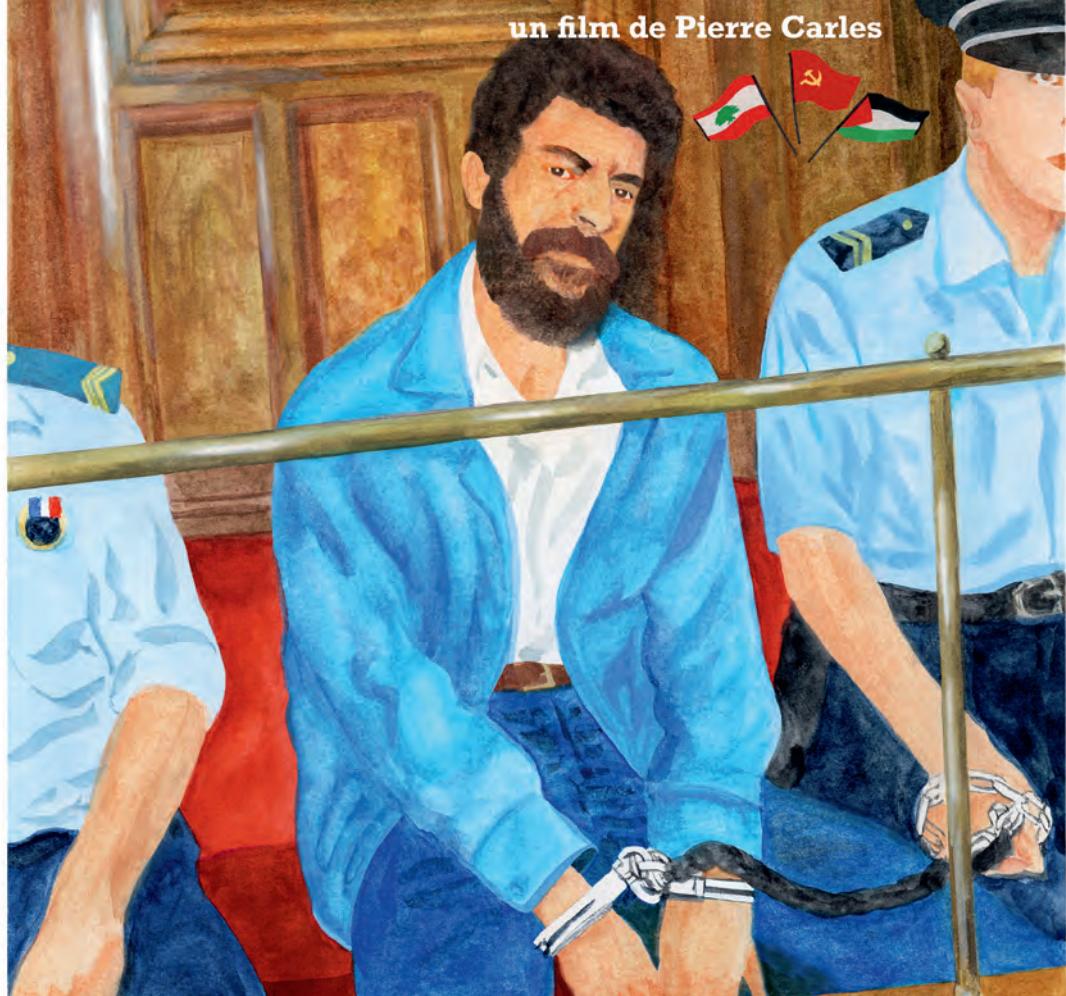


Annie Gonzalez et C-P Productions présentent

قضية جورج عبد الله

L'AFFAIRE ABDALLAH

un film de Pierre Carles



Scénario Pierre Carles. Image Pierre Bourgeois, Pierre Carles, Clara Menais, Philippe Lepinasse, Olivier Guérin. Son Christian Berthier, David Rit. 1ères assistantes de réalisation Léa Gasquet, Clara Menais. 2^e assistant de réalisation Fanch Blanchard. Tournages complémentaires Anne Fréboue, Axelle Martin, Monique Florence Jacquet, Pauline Dalois. Assistant montage Mathieu Parmentier. Montage son et mixage Clément Chauvel. Éclairage Cécile Chauvelot. Direction de post-production Ludovic Baynas. Post-production Cairn, Saya. Administration de production Jennifer Gastin. « Le lézard noir.info » Laurent Mercadier. Prod Réal par Annie Gonzalez avec le soutien de la région Occitanie en partenariat avec le CINO, la ville de Grenay, la radio La clé des Ondes, le site lézardnoir.info, et plus de 800 contributeurs/trices.

Politis

blast



Centre National de la Cinéma et de l'Image



Cairn.



C-P PRODUCTIONS

ASC

AU CINÉMA LE 8 AVRIL



ANNIE GONZALEZ & C-P PRODUCTIONS
présentent



قضية جورج عبدالله

L'AFFAIRE ABDALLAH

un film de
Pierre Carles

France - 2026 - 101 minutes

PRESSE

Jean-Charles Canu
jccanu@gmail.com - Tél: +33 (0)6 60 61 62 30

DISTRIBUTION

ASC Distribution
asc@ascdistribution.com - Tél: +33(0)6 09 55 15 63 / +33(0)6 72 22 39 60

AU CINÉMA LE 8 AVRIL

Photos affiche et dossier de presse téléchargeables sur
www.ascdistribution.com

SYNOPSIS

Le militant libanais Georges Abdallah a été incarcéré près de 41 ans en France. Ce résistant communiste pro-palestinien s'est vu affubler de l'étiquette "terroriste". À tort. Une incroyable fake news et de fortes pressions exercées par les États-Unis sur la France sont à l'origine de cette durée de détention hors-norme. À 74 ans, il a réussi à sortir de prison, debout, ses convictions politiques intactes.

PIERRE CARLES

Il est né en 1962 à Bordeaux (France). Après des études d'animation socio-culturelle et de journalisme, il travaille comme caméraman d'actualité à FR3 Région avant d'intégrer l'équipe de l'émission **L'Assiette anglaise** (Antenne 2). Il tourne ses premiers courts-métrages documentaires pour Brut (ARTE) et **Strip Tease** (France 3). En 1998, il réalise **Pas vu pas pris**, un film de critique des médias, puis **La Sociologie est un sport de combat** (2001), le seul portrait filmé du sociologue Pierre Bourdieu. Depuis 27 ans, il a réalisé ou coréalisé une dizaine de longs-métrages, portant un regard critique sur le salariat, documentant la décroissance, abordant la question du recours à la lutte armée, faisant découvrir la politique non-orthodoxe du président équatorien Rafael Correa, narrant l'improbable candidature à la Présidentielle de l'ancien berger Jean Lassalle, racontant la sortie du maquis des guérilleras et guérilleros des FARC...

Il est l'auteur d'une dizaine de longs-métrages documentaires depuis **Pas vu pas pris** (1998), sélectionné à l'ACID Cannes et au Festival de Locarno. Il a réalisé **Enfin pris ?** (2003), **Attention danger travail** (2003, co-réalisé avec Christophe Coello et Stéphane Goxe), **Volem rien foutre al païs** (2007, idem), **Fin de concession** (2010), **Choron, dernière** (2010, coréalisé avec Eric Martin), **On revient de loin** (2016, coréalisé avec Nina Faure), **Un berger et deux perchés à l'Elysée** (2018, coréalisé avec Philippe Lespinasse)... Dernier film sorti sur le grand écran : **Guérilla des FARC, l'avenir a une histoire** (2024), tourné sur une période de 10 ans, en Colombie et à Cuba.

L'AFFAIRE

Si le nom de **Georges Abdallah** a défrayé la chronique à l'orée de la décennie 80, il a petit à petit disparu des unes de la presse française et internationale pour sombrer dans une sorte d'oubli qu'une poignée de soutiens s'évertuait inlassablement à combattre. Pour beaucoup alors, son nom se mêlait à ceux que le Proche Orient propulse au-devant de la scène pour quelques jours, puis rejette dans l'ombre.

De temps à autre, au détour d'un ouvrage, d'une polémique ou plus souvent d'une demande de libération, il se rappelait à notre souvenir, mais bien peu aurait su dire avec précision qui était ce prisonnier, d'où il venait, quels étaient les crimes qu'on lui attribuait, et à quelle mouvance politique il se rattachait.

C'est à l'occasion du génocide du peuple palestinien engagé à la suite des massacres du 7 octobre 2023 que nous est revenu l'existence, dans les geôles françaises, de l'un de ses défenseurs les plus déterminé, jeté là depuis des décennies, faisant de lui le plus ancien prisonnier de France pour des faits à caractère politique. Son image réapparaissait sur les drapeaux de quelques manifestants, son nom était à nouveau prononcé, synonyme d'acharnement étatique et d'injustice.

On se souvenait alors qu'en 1986, une première décision de justice le condamnait à 4 ans d'emprisonnement, mais qu'un nouveau procès, exigé en sous-main par les autorités américaines, le condamnait cette fois, à la surprise générale, à la perpétuité. Les gouvernements français successifs, toujours sous la pression des américains, ont, depuis 1999, rejeté 9 demandes de libération anticipée.

De quoi Georges Abdallah s'était-il rendu coupable qui le condamne à un traitement si particulier et à un tel acharnement des États français et étatsunien ?



Interview PIERRE CARLES

Comment avez-vous eu connaissance de « L'Affaire Abdallah » ?

J'ai eu l'occasion de croiser Georges Abdallah au parloir de la prison de Lannemezan, au milieu des années 2000 alors que je rendais visite à un autre prisonnier politique. Sans plus. Puis une douzaine d'années se sont écoulées lorsque Isabelle Vallade, membre du comité de soutien à Georges Abdallah, m'a alerté sur sa durée d'incarcération anormale, du moins en comparaison avec celle d'autres militants arrêtés et condamnés à la même époque que lui pour des crimes politiques comparables. Ayant fait une école de journalisme avant de devenir réalisateur de films documentaire, je me suis mis à enquêter sur cette histoire, notamment grâce à l'appui de legrandsoir.info , alors qu'aucun média mainstream ne s'y était collé jusque là. De ce travail d'investigation sont sortis un article paru dans le Monde diplomatique, une BD aux éditions Delcourt (dessin : Malo Kerfriden) et ce long-métrage.

Vous rassemblez de nombreux documents et archives. Combien de temps ont pris la préparation, le tournage et le montage du film ?

Le travail d'enquête et de recherche d'archives a démarré en 2018 et s'est étalé sur deux/trois ans. Le repérage au Liban s'est déroulé début 2020, juste avant l'épidémie de COVID. L'essentiel du tournage en France est intervenu, lui, entre 2021 et 2024, avec des tournages complémentaires en 2025 lors de la libération de Georges Abdallah. Je ne me suis toutefois pas consacré à plein temps, huit ans durant, à ce chantier. Durant cette période, nous avons fini de tourner et de monter un long-métrage consacré à l'histoire de la guérilla des FARC en Colombie, et réalisé des repérages en Algérie pour un projet de film, coécrit avec Nadja Harek, autour du dernier fugitif d'Action directe.

Vos interlocuteurs et interlocutrices ont-ils été faciles à convaincre ?

Ça dépend. Certaines personnes impliquées dans l'affaire Abdallah ne se sont pas empressées de répondre aux demandes d'interviews formulées par Clara Menais et Léa Gasquet, qui m'ont assisté sur la réalisation du film. C'est le cas de l'ex-garde des Sceaux Eric Dupond-Moretti, de l'ex-ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, de l'ex-président de la République François Hollande... Il a fallu partir à la rencontre de ces protagonistes de l'affaire Abdallah, s'ingénier pour les interpeller dans des lieux publics afin d'avoir réponse ou non-réponse à certaines

de nos questions. Nous avions du mal à accéder à eux jusqu'à ce que, à un moment donné, toutes ses personnalités débarquent à tour de rôle à Montpellier, qui pour une signature de livre, qui pour une conférence à la faculté, qui pour une inauguration de prison... Comme c'est aussi à Montpellier que se trouve une grande partie de l'équipe du film - la productrice Annie Gonzalez, la monteuse Florence Jacquet, le post-producteur Ludovic Raynaud, le chef opérateur Olivier Guérin, la camarade réalisatrice Nina Faure, ils venaient en quelque sorte à notre rencontre. Pour les autres personnes acceptant de témoigner dans le film - des journalistes, des juristes, des policiers, des militants, des militantes... - ce fut beaucoup plus facile. Et nous avons aussi réussi, ça j'en suis assez fier, à recueillir la parole de Georges Abdallah en prison, dans sa cellule.

Certains ont ils refusé de vous rencontrer ?

Oui, l'ancien ministre de la Justice Jean-Jacques Urvoas qui affirmait à la radio, en 2016, qu'Abdallah resterait incarcéré à vie, ou l'ex-patron de la DST Pierre de Bousquet de Florian qui nous a opposé le « secret défense » pour ne pas avoir à s'expliquer sur une forfaiture des services de contre-espionnage. Nous n'avons pas non plus réussi à interpeller Emmanuel Macron sur cette affaire. D'ailleurs, si des spectateurs ou spectatrices veulent s'en charger, ils/elles sont les bienvenus. Nous aurions bien voulu lui demander des explications sur l'absence de grâce présidentielle pour Georges Abdallah, alors que sa durée d'incarcération était absolument hors-normes. Pourquoi n'a-t-il rien fait ? Par crainte d'agacer les Américains ? Par peur de se mettre la droite et l'extrême-droite à dos en graciant un soi-disant « terroriste » ? Par crainte du « coût politique » d'une telle mesure ?

Personne dans le film, ni les militaires spécialistes de la défense, ni les journalistes, ni les avocats, ni même les politiques ne semblent croire sincèrement en la culpabilité de Georges Abdallah.

Certes mais il faut comprendre que Georges Abdallah estime que c'est un grand honneur pour lui d'avoir été accusé d'appartenir à un groupe armé ayant exécuté un militaire israélien et un militaire américain afin de combattre l'invasion de son pays - le Liban - par Israël avec l'appui des USA. Ces actes de résistances lui paraissent légitimes. Pour autant, lui et les FARL n'étaient pas responsables de la vague d'attentats terroristes survenue en 1986 à Paris bien que les médias et le pouvoir politique de l'époque affirmaient le contraire. Ça, personne ne le conteste aujourd'hui. Mais aucun média n'a fait de mea culpa. Cette fake news a petit à petit sombré dans l'oubli.

La nécessité de désigner un coupable des attentats de 1986 est-elle la seule raison de l'acharnement dont Georges Abdallah a été la victime ?

L'une des principales raisons de cette durée de détention hors-normes, ce sont les pressions exercées par les Etats-Unis sur la France. On voit que les ingérences américaines dans les affaires européennes ne datent pas d'aujourd'hui. Elles existaient déjà sous la présidence d'Obama ou même avant. En 2013, certains barons « socialistes » comme Laurent Fabius, Manuel Vals ou François Hollande ont prêté une oreille attentive aux désideratas américains, empêchant la libération d'Abdallah alors même qu'elle était accordée par les juges de l'application des peines, en première instance comme en appel.

On retrouve dans ce film un des sujets qui vous a fait connaître : une critique de la fabrique médiatique du mensonge. Comment le situer dans votre filmographie ?

Nous avons presque toujours en tête, lorsque nous nous lançons dans la réalisation de films, d'essayer de tenter de proposer d'autres points de vue que le discours dominant, d'autres sons de cloche que la musique ambiante si les choses qu'on nous a mis dans la tête s'avèrent fausses, mensongères. Et tout comme dans mon précédent long-métrage sur les rebelles colombiens des FARC, nous questionnons ici la figure du « terroriste », un vocable souvent utilisé par le pouvoir pour disqualifier toute forme de résistance radicale de nos jours. Ce mot est employé à tout va par le pouvoir politique, comme par les grands médias d'extrême-droite, de droite voire de gauche (ou se présentant comme de gauche), pour salir certaines formes de contestation du système. Or, s'en prendre aux méga-bassines d'eau pour l'agro-industrie, comme à Sainte-Soline, ne relève pas, bien entendu, de l' « éco-terrorisme ». De même que s'engager dans la lutte armée n'implique pas forcément le recours à des actions visant à assassiner et terroriser des civils telles qu'a pu le pratiquer Daesh. Les assassinats ciblés de militaires et diplomates réalisés par les FARL, le groupe armé d'Abdallah, sont des actions que l'on aurait probablement qualifiées de résistantes, après guerre.

Maintenant, il ne s'agit pas de verser dans la contre-propagande, de travestir la réalité dans nos films, mais de proposer aux spectateurs et spectatrices des récits documentés bien plus proches de la vérité que ceux que cherchent à nous imposer les tenants du pouvoir économique (Arnault, Bolloré, Niel, Pinault...) et ceux du pouvoir politique (Hollande, Sarkozy, Macron...) souvent inféodés au pouvoir économique.



Le film a-t-il été financé sans difficulté ?

ARTE, France TV et Netflix ont refusé le projet. Mais, Annie Gonzalez, qui a produit la plupart de mes longs-métrages, a accompagné le projet pour qu'on puisse aller jusqu'au bout de la fabrication de ce long-métrage. Seul le cinéma indépendant peut aborder un sujet tabou comme celui-ci : l'injustice commise à l'égard d'un militant internationaliste, ex-membre d'un groupe armé communiste, accusé à tort de « terrorisme », comme ce fut le cas pour Missak et Mélinée Manouchian que l'on célèbre aujourd'hui. Internet, les réseaux sociaux et la télévision sont incapables de réaliser ce genre de travail. Soit ils pratiquent la censure ou l'autocensure, soit ils n'ont pas les moyens de mener à bien pareille enquête. La preuve : notre film est le seul travail d'investigation un tant soit peu sérieux mené sur l'affaire Abdallah. Et remercions chaleureusement les plus de 800 contributeurs et contributrices qui ont soutenu financièrement ce chantier.

LES DATES CLÉS

1978 - L'armée israélienne opère des incursions au sud Liban.

1982 - L'armée israélienne lance de nouvelles opérations au Liban, dans les camps palestiniens et jusqu'à Beyrouth ouest. Elles visent les foyers révolutionnaires palestiniens et des membres de l'OLP qui y ont trouvé refuge. Elles se soldent par 18 000 morts.

Favorable à la lutte armée contre Israël et ses alliés américains, Georges Abdallah rejoint les Fractions Armées Révolutionnaires Libanaises. En riposte aux ingérences et agressions israéliennes, les FARL prennent pour cible des militaires américains ou israéliens, surtout en France.

1982 - En janvier, Charles R. Ray, attaché militaire américain, est tué à Paris. En avril, Yacov Barsimantov, diplomate israélien agissant pour les services secrets, l'est à son tour.

24 octobre 1984 - Georges Abdallah est arrêté à Lyon, alors que, muni d'un faux passeport, il se réfugie dans un commissariat pour se protéger d'agents qu'il croit appartenir au Mossad. Sa véritable identité établie, assisté de son avocat Jean-Paul Mazurier, il est accusé de détention d'armes et de faux papiers et condamné à 4 ans de prison, ce qui ne satisfait pas du tout les autorités américaines. Avec une remise de peine, il aurait pu sortir en 1986.

1986 - une série d'attentats à la bombe ensanglante Paris. Ils sont revendiqués par un certain Comité de Solidarité avec les Prisonniers Politiques Arabes et du Proche-Orient (CSPPA), qui réclame la libération des activistes des FARL, dont Georges Abdallah. Mais ce CSPPA est en fait le faux nez d'agents iraniens qui se vengent du soutien militaire français à l'Irak en guerre contre la république islamique. Peu importe, même si Georges Abdallah en prison et ses frères au Liban clament leur innocence (les FARL ne pratiquent pas le terrorisme contre des civils), ils sont des accusés idéals. Inspirée par le ministre de l'intérieur Charles Pasqua et son ministre délégué de la sécurité Robert Pandraud, la presse s'ingénie à en dresser les portraits, ceux de dangereux terroristes prêts à récidiver.

Dans une planque fréquentée par Georges Abdallah, on découvre des armes dont celle qui fut utilisée pour assassiner Charles Ray et Yacov Barsimantov. Même si le détenu se refuse à condamner des « actes de résistance » contre « l'oppression israélienne et américaine », il nie toujours avoir participé aux actions pour lesquelles il est en prison.

Février 1987 - Un nouveau procès à lieu. Les américains réclament que Georges Abdallah soit jugé aux assises. Il est condamné à la perpétuité pour complicité d'assassinat, condamnation confirmée bien que Jean-Paul Mazurier, son avocat, ait avoué avoir trahi son client en travaillant avec les services secrets français.

Le pourvoi demandé par son nouvel avocat, maître Verges, est rejeté par le ministre de la justice du gouvernement Chirac, Albin Chalandon. Une sévérité que ne démentiront aucun gouvernement pendant près de 40 années.

Bien qu'un condamné à perpétuité puisse demander une libération après 15 ans de prison, Georges Abdallah ne formule la première qu'en 2002. Alors qu'elle est jugée recevable (à la condition que le prévenu quitte le territoire), Dominique Perben, ministre de la justice du gouvernement Raffarin, fait appel de la décision. L'avocat de la famille de Charles R. Ray, maître Kiejman, obtient du directeur du cabinet du ministre qu'il intervienne directement dans cette affaire, à la demande expresse des autorités américaines.

Les demandes de libération anticipée se suivent, sans succès.

2012 - Christiane Taubira, ministre de la justice, émet un avis favorable à une 8e demande de libération. Mais François Hollande et son ministre de l'intérieur Manuel Valls bloquent encore sa libération en refusant de signer l'arrêté d'expulsion qui devait l'accompagner. Côté américain, Hillary Clinton est à la manœuvre, demandant à Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères, d'empêcher cette libération.

Des rassemblements et manifestations de plus en plus importantes en faveur de la libération du militant communiste libanais pro-palestinien ont conduit la présidente du tribunal de l'application des peines à estimer que sa durée d'incarcération anormalement longue suscitait un véritable « trouble à l'ordre public ».

25 juillet 2025 - Georges Abdallah est libéré par la justice française et renvoyé au Liban au bout de 40 ans et 9 mois de détention.

PAROLES EXTRAITES DU FILM

« *L'impérialisme judiciaire et politique américain s'impose à la France de monsieur Hollande et apparemment à la France de monsieur Macron. Georges Abdallah, il va prendre réclusion criminelle à perpétuité, officiellement pour avoir assassiné l'israélien et les deux américains, mais en réalité (...) il morfle pour les attentats.* »

Alain Marsaud, chef du service central de lutte anti-terroriste (1986-1989)

« *Le Monde* titre « *la brigade criminelle a identifié les poseurs de bombes* » *On se dit : c'est la thèse officielle, donc nous, on la suit (...) On relaye. C'est vrai qu'à Libé, on a que cette piste-là. Et on relaie la thèse officielle* »

Véronique Brocard, journaliste à Libération en 1986.



Nous sommes préoccupés par cette libération, nous pensons qu'il ne devrait pas être libéré,

« *Je souris parce que c'est terrible et donc mon sourire est plus nerveux qu'autre chose. Je n'avais même pas de contacts avec les enquêteurs* ».

Hervé Brusini, journaliste à France TV (1983-2019)

« *Je me suis dit qu'au fond, mettre en avant la piste Abdallah ne ferait pas de mal, même si ça ne faisait pas de bien. En réalité, nous n'avions aucune piste.* »

Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité (1986-1988)

« *Georges Abdallah ??? ça ne me dit rien du tout. Je suis désolé. Est-ce que c'est l'Alzheimer précoce, mais ça ne me dit rien du tout... Abdallah ??? Non, je suis désolé, je n'ai aucun souvenir de ça.* »

Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères (2012-2016)





FICHE TECHNIQUE

<i>Titre</i>	L'affaire Abdallah
<i>Productrice</i>	Annie Gonzalez (C-P Productions)
<i>Réalisateur</i>	Pierre Carles
<i>Assistantes de réalisation</i>	Léa Gasquet, Clara Menais
<i>Image</i>	Pierre Bourgeois, Olivier Guérin, Philippe Lespinasse
<i>Son</i>	Christian Berthier, David Rit
<i>Montage</i>	Florence Jacquet, Pauline Dairou, Matthieu Parmentier
<i>Etalonnage</i>	Cécile Cheurlot
<i>Mixage</i>	Clément Chauvelle
<i>Post-production</i>	Ludovic Raynaud

France - 2026 - 101'



